

# OPPOSITION : ENFIN UN PROGRAMME

Depuis trois ans, l'opposition prépare son projet d'alternance au travers de ses états généraux. Principaux maîtres d'œuvre : Alain Madelin, vice-président de l'UDF, Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR ; et les deux secrétaires généraux : François Bayrou (UDF) et Alain Juppé (RPR). Voici, en exclusivité, les principales réformes contenues dans ce projet : un véritable programme de gouvernement.

PAR FRANÇOIS BAYROU, ALAIN JUPPÉ, ALAIN MADELIN ET NICOLAS SARKOZY.

**I**l faut faire bouger la France. Il faut retrouver le chemin du progrès social. Il faut sortir de l'immobilisme des années socialistes, sortir la France d'une crise qui, pour l'essentiel, est une crise de l'Etat.

Sept grands projets résument les principales réformes qui vont faire bouger la France. Dans la concurrence des Etats, un Etat trop lourd, trop coûteux, trop centralisé, constitue un handicap pour la compétitivité globale d'un pays. Congestionné au centre, paralysé aux extrémités, l'Etat n'en peut plus. Les plus pauvres en font les frais.

Les socialistes ont affaibli l'action et l'autorité de l'Etat dans ses missions essentielles. A l'inverse, ils ont multiplié les interventions de l'Etat dans des domaines où les responsabilités seraient mieux assurées par les collectivités locales, les entreprises ou les Français eux-mêmes.

Cette crise de l'Etat est aussi une crise de la responsabilité. En se tournant vers l'Etat, à chaque instant et pour chaque problème, les socialistes ont détendu le ressort de la responsabilité individuelle chez les Français.

*C'est le chemin inverse que nous voulons accomplir.*

Nous voulons un Etat fort, un Etat qui fait respecter la sécurité des personnes et des biens, un Etat qui veille à ce que soient assurées les nécessaires sécurités sociales. Nous voulons un Etat qui sait s'alléger des tâches et des missions qui pourraient être mieux accomplies par d'autres que par lui, soit au travers des collectivités locales, soit au travers des initiatives de la société civile.

Une telle orientation conduit à baisser les impôts et les charges sociales pour renforcer les incitations à produire. Elle amène aussi à dépenser plus pour la justice, la sécurité ou l'aménagement du territoire. La crédibilité de ces propositions est donc liée à une action énergique pour maîtriser les dépenses publiques et baisser nos prélèvements obligatoires.

Pour cela, la solution ne consiste pas à tailler à coups de hache dans les dépenses publiques, même s'il existe des gaspillages que l'on peut réduire, des opérations de prestige que l'on peut différer ou auxquelles on peut renoncer. C'est par la privatisation, l'ouverture à la concurrence, la décentralisation, que l'on peut économiser l'argent public et réduire progressivement nos prélèvements obligatoires.

**1**

**GARANTIR  
L'INDEPENDANCE  
DE LA JUSTICE,  
LUI DONNER  
DES MOYENS  
NOUVEAUX.**

Les Français ont le sentiment qu'il existe deux poids, deux mesures, que le pouvoir politique est au-dessus des lois, que la justice n'est pas à même de sanctionner la corruption qui s'est développée dans les années socialistes. Ce sentiment d'injustice déchire le pacte social. Dans le même temps, l'insécurité grandit, frappant d'abord les plus vulnérables et les plus modestes. S'il faut, bien entendu, une plus grande fermeté contre la délinquance et la criminalité, il faut aussi que les lois de la République s'appliquent sur l'ensemble du territoire, qu'elles soient égales pour tous.

Nous entendons restaurer un pouvoir judiciaire indépendant et impartial, accessible et efficace.

***Principales propositions :***

**Une réforme constitutionnelle transformant le Conseil supérieur de la magistrature en un**

**Conseil supérieur de la justice, indépendant du pouvoir politique.**

Ce Conseil supérieur sera composé majoritairement de magistrats dont la désignation échappera à l'appréciation politique du président de la République. Il aura la charge de la gestion de la carrière et de la discipline des magistrats.

**Un plan quinquennal de modernisation de l'appareil judiciaire.**

L'objectif souhaitable serait de faire passer le budget de la justice de 1,4 % à 2,5 % du budget de l'Etat.

**Une justice vraiment accessible à tous** par la création de juges de paix pour le traitement accéléré des petits conflits, le renforcement de l'aide légale et la promotion, grâce à des exonérations fiscales, de l'assurance individuelle.

**7 PROJETS POUR  
CHANGER LA FRANCE**

Nicolas Sarkozy, François Bayrou, Alain Juppé et Alain Madelin. Avec d'autres, au RPR comme à l'UDF, ils ont rédigé "7 projets pour changer la France". En attendant les suivants, d'ici mars.

# 2

## IMMIGRATION : CONTROLLER, INTEGRER.

Une immigration mal contrôlée, mal intégrée est aujourd'hui cause de tensions dans la société française.

L'ampleur des difficultés appelle une action vigoureuse des pouvoirs publics. L'opposition a déjà démontré dans le passé qu'une telle politique était possible.

### *Principales propositions :*

#### **Lutter fermement contre l'immigration clandestine.**

- Donner à l'Etat les moyens de définir plus strictement les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France et abroger la loi Joxe.
- Renforcer les contrôles aux frontières et accroître les vérifications d'identité à l'intérieur du pays.
- Appliquer les décisions de reconduite à la frontière et accentuer la lutte contre le travail clandestin.

#### **Développer les possibilités de retour volontaire**

au travers d'une négociation bilatérale avec les pays d'origine.

#### **Lutter contre les détournements du droit d'asile.**

#### **Contrôler l'immigration légale.**

- Limiter l'automatisme du regroupement familial et la réserver aux immigrés titulaires d'une carte de long séjour (10 ans).

**Revaloriser l'acquisition de la nationalité française par une démarche volontaire** en réformant le code de la nationalité (selon les propositions de la commission Long).

Les possibilités offertes aux jeunes naturalisés de faire leur service national dans leur pays d'origine seront abrogées.

Cette nouvelle politique en matière d'immigration s'accompagnera de toute une série de dispositions destinées à une meilleure intégration des jeunes Français issus de l'immigration, notamment au

travers de l'école.

Elle s'accompagnera aussi d'une volonté de développement des pays d'émigration.

# 3

## AMENAGER LE TERRITOIRE, REVITALISER L'ESPACE RURAL, DEFENDRE LE CADRE DE VIE DES FRANÇAIS.

Les campagnes se vident. Les banlieues explosent. La France se défait.

#### **Une nouvelle politique d'aménagement du territoire est pour nous une priorité nationale.**

Au travers de l'aménagement du territoire, l'Etat exerce un rôle essentiel de cohésion nationale. Cela nécessite, bien entendu, une volonté politique forte, mais aussi des moyens d'action.

- Aménager le territoire, c'est développer un réseau de grands moyens de transports aussi dense que celui de nos partenaires les plus développés de la Communauté.

Développer de telles infrastructures nécessite, bien entendu, de nouveaux moyens financiers. C'est pourquoi il faudra faire appel, chaque fois que possible ou nécessaire, au financement et à la gestion privée de ces infrastructures. Pour cela, les conditions tarifaires, réglementaires et fiscales seront adaptées.

- Aménager le territoire, c'est développer le dynamisme de pôles régionaux puissants dans l'espace européen. Cela suppose que l'Etat soit audacieux dans les transferts des compétences.

#### **Revitaliser l'espace rural.**

Nous proposons une loi-cadre pour une politique d'ensemble en faveur de l'espace rural, avec une mobilisation accrue de moyens en faveur des zones rurales, dont les handicaps s'accroissent.

En liaison avec les régions et les départements,

L'Etat doit faire jouer, à l'égard de ces zones, une politique de solidarité nationale.

### Donner à l'agriculture française les moyens de sa compétitivité.

Les agriculteurs ont fait l'Europe : l'Europe ne doit pas défaire l'agriculture. C'est la raison pour laquelle l'opposition unanime a censuré le gouvernement lors de la réforme de la politique agricole commune.

Une autre ambition est nécessaire.

### Principales propositions :

#### Agir sur la fiscalité et les charges qui pèsent sur l'agriculture

##### Nous voulons :

- poursuivre la suppression de la taxe sur le foncier non bâti. Elle devrait être remplacée à terme par un impôt fondé sur une autre assiette, qui prendrait en compte les performances économiques des exploitations et les pondérerait par les handicaps régionaux.
- augmenter les déductions pour investissement des agriculteurs imposés au réel.
- encourager l'investissement des capitaux dans l'agriculture en le rendant plus attractif grâce à des méthodes de défiscalisation.
- prendre en compte la valeur réelle des exploitations lors de la transmission des entreprises agricoles.

#### Accompagner les mutations du monde rural :

Nous savons aménager les dettes des pays du Sud et de l'Est pour leur permettre de prendre un nouveau départ : nous devons faire de même pour les agriculteurs en difficulté et modifier la loi sur les faillites. Comme nous l'avons fait pour d'autres, nous devons également mener une véritable politique de conversion professionnelle et instituer un véritable système de préretraite.

#### Mener une politique du cadre de vie et de défense de l'environnement

Villes inhospitalières, campagnes menacées, paysages mutilés : les Français se sentent de plus en plus concernés par la défense de leur cadre de vie.

##### Quelques propositions :

- mieux protéger l'environnement par le droit : un code de l'environnement regroupera et harmonisera les textes législatifs et réglementaires :
  - en prévoyant un délit général d'atteinte à l'environnement et en assurant une réelle indemnisation des dommages causés selon le principe pollueur =

payeur que nous entendons renforcer.

- en revoyant les procédures d'étude d'impact et d'enquête publique et en assurant le respect des principes de responsabilité du droit civil, sans que l'autorité administrative y fasse obstacle ;

● mieux protéger l'environnement en renforçant le rôle de l'action des collectivités locales et en soutenant l'action des associations et des fondations.

# 4

## CONSTRUIRE UNE FRANCE DECENTRALISEE

Nous voulons reprendre et amplifier le mouvement de décentralisation.

Une gestion de proximité est une gestion à la fois plus attentive et plus économe.

Rien ne doit être fait par l'Etat centralisé qui peut l'être au niveau des collectivités locales ; rien ne doit être fait localement qui peut l'être par les personnes elles-mêmes et leurs groupements.

### Décentraliser, c'est transférer des compétences, mais aussi des ressources et des personnels

Nous entendons définir un plan pluri-annuel de transfert de compétences.

#### Décentraliser, c'est améliorer le partage des ressources financières

##### Nous voulons :

- garantir aux collectivités locales le maintien du pouvoir d'achat des dotations financières de l'Etat ;
- clarifier la responsabilité fiscale de chaque collectivité - commune, département, région : cette clarification des impôts pourrait commencer par la définition d'une fiscalité régionale spécifique ;
- refondre le système actuel de dotations globales et instituer un régime de péréquation fondé sur une dotation générale de solidarité, dont la gestion serait décentralisée.

### Développer les moyens financiers des associations qui remplissent des missions d'intérêt général.

Les fondations et les associations constituent un

moyen, comme le montrent bien d'autres pays, d'exercer des activités d'intérêt public - culturelles, sociales ou éducatives - en dehors de l'Etat et des collectivités locales.

### *Nous proposons :*

- De développer les exonérations fiscales en faveur des dons des particuliers aux associations et aux fondations.

# 5

## UNE AUTRE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR L'EMPLOI ET LE PROGRES SOCIAL

La croissance est en panne, les entreprises n'investissent plus, le pouvoir d'achat stagne, le chômage atteint des niveaux records, la création d'entreprises est en chute libre, le déficit budgétaire s'envole. Les années socialistes ont été dures pour les plus pauvres. Pour retrouver la route du progrès social, il faut changer de politique économique.

Faire reculer le chômage ne sera sûrement pas chose facile : il y faut de la durée et de la détermination. Mais le chômage n'est pas une fatalité. D'autres pays réussissent mieux que nous. La politique économique menée de 1986 à 1988 par le gouvernement de Jacques Chirac avait conduit à la création de 800 000 emplois nouveaux en trois ans.

### *Principales mesures :*

**Diminuer les impôts** qui sont plus lourds en France que chez nos partenaires afin de **relancer l'initiative et l'épargne et améliorer le pouvoir d'achat.**

Nous voulons engager une profonde réforme de la fiscalité française.

A long terme, notre objectif serait un impôt sur

le revenu à base très large, à taux modéré et à progressivité faible et la possibilité de déduire de son revenu toutes les sommes épargnées.

### *Pour aller dans cette direction, nous proposons :*

- De réformer l'impôt sur le revenu en réduisant le nombre de tranches avec harmonisation des règles d'assiette et abaissement de tous les taux pour rendre moins brutale la progressivité et développer les incitations à produire, à travailler et à épargner (en particulier, abaisser à 50 % le taux de la tranche marginale supérieure).
- De déduire du revenu imposable la cotisation sociale généralisée.
- De déduire l'épargne constituée pour financer la retraite.
- D'abaisser dans la perspective européenne le taux de la TVA.
- De prendre en compte, dans l'ISF, la situation familiale et la résidence principale.

### **Diminuer les charges pour augmenter les salaires.**

Si le coût du travail se situe en France dans la moyenne des grands pays développés, les salaires directs sont souvent plus bas en raison des charges plus lourdes que supportent nos entreprises. Pour augmenter le salaire direct des Français - ce qui est pour nous une priorité -, nous devons diminuer les charges.

### *A cette fin, nous proposons :*

- Une budgétisation progressive des cotisations d'allocation familiale à la charge des entreprises.
- Le développement de l'intéressement et de la participation pour mieux associer le salarié à la réussite de l'entreprise.

### **Alléger la fiscalité des entreprises pour renforcer leur compétitivité.**

### *Propositions :*

- Suppression du décalage d'un mois de TVA. Abaissement des droits de mutation et accroissement de la flexibilité en matière d'amortissement.

### **Un vaste programme de privatisations pour en finir avec l'économie mixte.**

L'ensemble des banques, des assurances, des entreprises individuelles du secteur concurrentiel seront privatisées.

Les institutions financières à statut particulier seront banalisées.

Ces privatisations se feront au travers d'une commission indépendante et transparente, garante des prix de cession et du choix des actionnaires stables.

Une priorité sera donnée, comme en 1986, au développement de l'actionnariat populaire salarié.

### **Ouvrir à la concurrence certains secteurs en situation de monopole.**

Renforcement du droit de la concurrence assurant une véritable égalité entre les entreprises privées et les entreprises relevant du secteur public ou parapublic.

- ouverture d'espaces de concurrence dans les secteurs de l'énergie, des télécoms et des transports en cohérence avec les orientations européennes.

# 6

## **SAUVER LES SÉCURITÉS SOCIALES DES FRANÇAIS**

Les sécurités sociales auxquelles les Français sont légitimement attachés sont aujourd'hui menacées. Tout le monde sait que si rien n'est fait notre régime de retraite par répartition explosera.

### *De la santé...*

Dans tous les pays, les années 80 ont été des années de réformes – sauf en France où la dérive du système a conduit à rogner les remboursements et à augmenter les cotisations.

Si des réformes courageuses ne sont pas entreprises rapidement, on verra s'accroître le rationnement des soins, la baisse de la qualité des soins et le découragement des professions médicales, et se développer une sécurité sociale à deux vitesses.

La crise du système de santé français est la crise d'une économie administrée. On ne sait plus qui décide, qui paye et qui contrôle. Tout pousse à l'irresponsabilité.

Nous proposerons une loi-cadre permettant de définir et de mettre en œuvre les responsabilités de chacun des acteurs de notre système de soins : caisses, mutuelles, assurances, hôpitaux, médecins, assurés...

### **Des caisses complètement séparées, autonomes et responsables**

Les caisses se verront confier dans un nouveau contexte d'autonomie une pleine responsabilité de gestion et de décision.

### **Une réelle évaluation**

La responsabilité passe par une évaluation transparente et contradictoire des structures de soins.

### *Pour cela, il faut :*

- mettre en place des formules d'évaluation médicale en concertation avec les professionnels, qui permettent de comparer l'efficacité et le coût des différentes voies diagnostiques et thérapeutiques utilisées ;
- créer une autorité administrative indépendante qui assurera un rôle d'arbitrage, de recours et de transparence.

### **Une autre gestion de l'hôpital**

L'hôpital est en crise. La planification sanitaire a échoué. Il existe un excédent de plusieurs dizaines de milliers de lits de court séjour et des disparités considérables entre les régions. Les instruments d'analyse et de maîtrise des dépenses hospitalières sont dérisoires. Les disparités de mode de financement entretiennent une concurrence inégale.

### *Nous proposons de :*

- développer la complémentarité entre le secteur hospitalier public et le secteur privé, en harmonisant leurs financements, sur la base d'une tarification par pathologie, tout en tenant compte des missions de service public ;
- donner la possibilité aux hôpitaux publics d'opter sur leur demande, pour un nouveau statut juridique leur donnant une plus grande autonomie ;
- faciliter la reconversion des capacités hospitalières devenues excédentaires ou inutiles (redéployer les lits sous-utilisés en lits de long séjour pour permettre l'accueil des personnes âgées dépendantes).

### **Une revalorisation des professions de santé**

Ces réformes ne peuvent bien entendu se faire contre les professions médicales ni sans elles.

Les médecins devront bien entendu être associés à la régulation des dépenses et à la mise en place des procédures d'évaluation, dans le cadre d'un système de soins qui, pour nous, doit rester libéral.

### ***Nous proposons de :***

- revaloriser le rôle du médecin de famille et la part de l'acte médical intellectuel dans le diagnostic. Pour cela, nous souhaitons une rénovation de la nomenclature des actes médicaux (dissociant l'acte technique répétitif et standardisé - facturé au coût réel - de l'acte intellectuel) ;
- ouvrir le secteur 2 aux praticiens qui suivent une formation permanente, dès lors que l'accès aux soins de qualité est garanti pour tous les assurés sociaux ;
- dégager les moyens nécessaires à une meilleure rémunération des personnels, correspondant à leur niveau de responsabilité, notamment des infirmières, au travers des économies de gestion réalisées dans le secteur hospitalier.

#### ***... Aux retraites***

L'immobilisme actuel du gouvernement en matière de retraites est coupable.

### ***Nos propositions :***

**Confier aux partenaires sociaux, gestionnaires des caisses, une véritable responsabilité de gestion et de décision dans un nouveau cadre d'autonomie**

**Organiser la retraite par répartition selon un système par points**

**Mettre en place un système de retraites à la carte**

Les Français doivent être libres de choisir le moment où ils veulent prendre leur retraite à partir de soixante ans. Le montant de celle-ci doit être fonction à la fois du nombre d'années de cotisations et de la durée probable pendant laquelle ils percevront leur retraite.

Cette nouvelle liberté donnée à nos concitoyens permettra de prendre en compte l'ensemble des années cotisées et non pas - comme c'est le cas aujourd'hui - seulement 150 trimestres de la vie professionnelle.

**Maintenir le régime des retraites complémentaires (A.G.I.R.C., A.R.R.C.O...)**

**Inciter à la constitution d'une épargne-retraite**

Les Français doivent pouvoir améliorer la retraite dont ils bénéficieront au titre de la répartition par un complément obtenu par l'épargne. Aussi, nous proposons d'instituer un système d'épargne-retraite bénéficiant d'une exonération fiscale.

Nous proposons en outre de transférer progressivement vers l'Etat les cotisations familiales à la charge des entreprises. Les sommes ainsi économisées seront utilisées pour une augmentation de la rémunération des salariés.

Les salariés pourraient aussi affecter les augmentations du salaire direct ainsi réalisées à ce système d'épargne-retraite avec exonération d'impôt sur le revenu.

# 7

## **EDUCATION : AUTONOMIE, LIBERTE, DIVERSITE**

Les Français exigent des écoles plus efficaces.

En effet, une scolarité réussie représente le meilleur passeport pour obtenir un emploi stable.

Tous les élèves ne sont pas identiques. Tous n'ont pas les mêmes dispositions ni les mêmes aptitudes. En le niant, on décourage les plus faibles et on pénalise les meilleurs ; en le reconnaissant, on offre à chacun les plus grandes chances de réussite.

Notre crise de l'éducation est celle d'un système uniforme et centralisé. On ne le changera pas d'en haut, par une réforme elle-même uniforme et centralisée, mais par la décentralisation des décisions de gestion et l'autonomie pédagogique.

### ***Propositions :***

● Les parents doivent avoir la pleine liberté de choisir l'établissement de leurs enfants.

Ils ne doit y avoir aucune discrimination financière dans l'aide apportée aux établissements librement choisis par les parents pour leurs enfants.

● Les établissements - écoles, collèges, lycées - doivent disposer d'une plus grande capacité d'initiative. Cela suppose de donner aux établissements des moyens financiers nouveaux (en partenariat, notamment avec les entreprises), à utiliser de façon plus autonome.

Les établissements se verront offrir à titre dérogatoire la possibilité d'opter pour des « contrats d'autonomie » leur permettant d'innover hors des

tutelles trop contraignantes.

Il faut notamment autoriser les collectivités locales à pouvoir financer les dépenses d'investissement des écoles privées, comme elles le font pour les écoles publiques.

● **Les enseignants sont les premières victimes de la massification et de la centralisation du système. Il faut leur donner la possibilité de montrer la pleine mesure de leur dévouement et de leurs compétences. Pour cela, il faut leur reconnaître pleine liberté et pleine responsabilité dans l'exercice de leur enseignement ; la gestion de leur carrière devra davantage tenir compte de leurs efforts de formation et de leurs aptitudes à occuper un poste.**

Nous voulons, sur des critères objectifs, mieux personnaliser la rémunération et la carrière des enseignants, en tenant compte de la pénurie de postes dans certaines disciplines ou certaines zones géographiques, et de l'effort personnel de chaque enseignant dans l'exercice de son métier.

La carrière des enseignants devra être plus ouverte, par la diversification des filières de recrutement, en multipliant les possibilités d'entrée et de sortie du système.

● Pour assurer la transparence des choix, pour favoriser l'autonomie et la responsabilité, nous voulons que des systèmes d'évaluation soient mis en place pour les élèves (dès le début de la scolarisation), pour les enseignants et pour les établissements.

● **La rénovation et la revalorisation de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage, en étroite relation avec les entreprises, constituent un enjeu central pour les cinq prochaines années. Vécu jusqu'à présent comme une relégation, l'enseignement technique doit devenir la voie de l'excellence professionnelle. Le financement par les entreprises du développement de la formation professionnelle et de l'apprentissage sera facilité par des dispositions fiscales spécifiques.**

● **Un enseignement supérieur visant l'excellence exige des universités autonomes, libres et concurrentielles. Elles devront avoir le même statut d'autonomie et de liberté que les autres universités de par le monde. Elles devront bénéficier de financements diversifiés : collectivités locales, fondations, prêts garantis, droits d'inscription. Les étudiants devront disposer de plus larges possibilités de bourses, de crédits et de prêts d'honneur.**

Les universités pourront fixer elles-mêmes les conditions d'accès, en assurant l'orientation des étudiants en fonction des aptitudes, du travail et de

la compétence.

Elles devront pouvoir recruter elles-mêmes les enseignants dont elles ont besoin.

Nous entendons aussi permettre la création d'établissements d'enseignement supérieur libres. Diversifier l'offre, c'est élargir l'accès à l'enseignement supérieur.

\*  
\*\*

Ces propositions devront maintenant être enrichies des contributions de nos formations et leur calendrier d'application précisé compte tenu, bien entendu, de notre appréciation de la marge de manœuvre politique et financière dont disposera le gouvernement de la France au printemps prochain. ●